

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-14-chem | Armée. ItemAu \[?\] Peuple, La société des Amis du Peuple, 13 juillet 31 | Interdiction aux soldats de fréquenter l'armée \[?\]](#)

Au [?] Peuple, La société des Amis du Peuple, 13 juillet 31 | Interdiction aux soldats de fréquenter l'armée [?]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0328

SourceBoite_011-14-chem | Armée.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[\[anonyme ou collectif\] Société des amis du peuple](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Aux parents

Interdiction aux soldats de fréquenter les écoles

La loi des Amis du peuple

13 juillet 31
3^e division.

Ordre du jour du 1^{er} août de la 3^e division de Paris

... " la discipline de la garnison combattante
fréquente le logeon et n'a le plaisir d'ouvrier qui,
sur la position et les questions " trouvent, manifestement
de plus en opposition avec le goût esthétisme qui
ne régit "

ordonne que

1/ "un ordre d'observation doit être " / il est
d'officiers et de " officiers militaires de la ville).

2/ "Pr interdiction la fréquentation de militaires
avec la classe ouvrière, il est en outre défendu
à tous off. et soldats de la garnison de stationner
sur le place du Châtelet, de la gare, de la cité
et sur le quasi environnement."



